

Bulletin d'informations municipales

GAYAN

www.mairie-gayan.fr

Janvier 2019



Zéro Phyto

Page 6



**Salle
multi-activités**

Page 3

**Art
dans la rue**

Page 8





Le dernier tragique événement qui a eu lieu à Strasbourg le mois dernier, nous démontre que l'on ne doit pas relâcher la vigilance. Un délinquant en mal d'existence a fini par se radicaliser en prison et passer à l'acte. Même si bon nombre d'attentats ont été déjoués partout dans le monde et en France, le terrorisme a une nouvelle fois frappé. On ne peut que condamner, mais aussi poursuivre nos efforts pour empêcher ces actes odieux. Ayons une pensée pour toutes les victimes de ces atrocités.

On ne peut également occulter le mouvement des gilets jaunes. Parti d'une révolte contre la hausse programmée des taxes sur le carburant, ce mouvement social hétéroclite dans sa composition mais lucide dans ces propositions a pris le devant de la scène. Les inégalités se creusent et le chef de l'État est amené aujourd'hui à répondre à ceux qui portent à la fois la contestation d'une politique injuste et le rejet de tous ceux qui participent aux cadres institutionnels. Le gouvernement droit dans ses bottes a dû concéder un premier recul, mais les plus démunis ne pourront se satisfaire de ces premières mesurées.

Sur notre département et territoire, il est question de "l'hôpital unique". Ce sera donc la fermeture de l'hôpital de Tarbes et de celui de Lourdes. Ce nouvel hôpital est prévu dans une zone près de l'aéroport à Lanne. Moins de lits, moins de personnels, des urgences plus encombrées, voilà ce qui attend la population dans les années à venir. Le projet ayant été adopté en Conseil Départemental, il a également été adopté en Conseil Communautaire Tarbes Lourdes Pyrénées, malgré une trentaine de voix qui s'y sont opposées.

La salle des fêtes, multi-activités, est enfin terminée. Des petits aléas ça et là et des demandes de modifications de notre part, a fait que celle-ci a pris un peu de retard. On peut donc l'utiliser depuis le mois de juillet 2018. Le nouvel atelier étant bien plus spacieux, l'employé communal, M. Alain Buron travaille dans de meilleures conditions. Il est aujourd'hui sous contrat et travaille à mi-temps pour la commune et l'autre moitié pour la commune de Lagarde. La réfection de la cuisine et de la petite salle devrait avoir lieu en début d'année. Une étude sur l'accessibilité au cimetière est en cours.

Le Père Jean-Luc Abadie étant sur le départ, il a été remplacé par Monsieur le curé Père Joseph Dorcu à qui je souhaite la bienvenue ainsi qu'aux familles nouvellement installées dans notre village. Je remercie les personnes qui ont participé à la journée citoyenne du nettoyage du cimetière et du monument aux morts. Je remercie également toutes les personnes qui s'investissent dans les associations, les employés de mairie ainsi que les membres du Conseil Municipal pour leur disponibilité et leur engagement.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter tous nos vœux de bonheur, de santé, de paix et de fraternité.

Le Maire,
Jacques SEVILLA

SOMMAIRE

page 2
Edito

page 3
Réalisations, projets

page 4
Compte administratif

page 5
11 Novembre

page 6
Zéro phyto

page 7
Questions / Réponses

page 8
Vie locale

REALISATIONS

• Salle multi-activités

Isolation (phonique et thermique) des murs extérieurs et plafond, remplacement de la grande porte coulissante, mise en place éclairage led et chauffage aérothermie (air, air), mise aux normes accessibilité, construction et aménagement d'un nouveau bar.



• Atelier

Aménagement intérieur

• Mairie et Ecole

Mise aux normes accessibilité

Coût total : 240 191 € - Subvention 70%



• Poteaux incendie

Ajout de 2 poteaux incendie et remise aux normes de l'existant.

Coût 10 092 € - Subvention 80%



• Voiries

Refections des routes communales, rue de la moisson, rue du canal, rue du levant, quartier Concazaux, quartier des sources avec curage des fossés, terrain de pétanque.

Coût : 19 530 €

PROJETS

• Mise en place du zéro phyto et de l'accessibilité au cimetière

L'objectif est d'embellir le cimetière tout en favorisant l'accès aux personnes à mobilité réduite.

• Réaménagement de la cuisine et petite salle de la salle Multi-activités

ETAT CIVIL :

Naissances :

- 19 Janvier 2018 : Maëwenn PELLIN
- 9 Avril 2018 : Louis, Guillaume, Gabriel CAMPS
- 10 Septembre : Zoé, Arlette, Laurence CEREZUELA-MORILLO



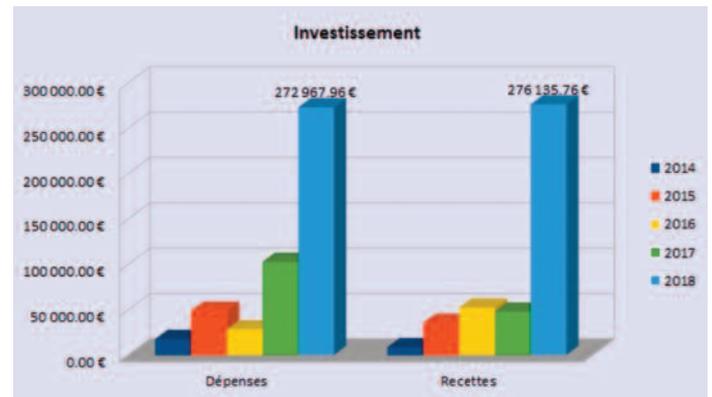
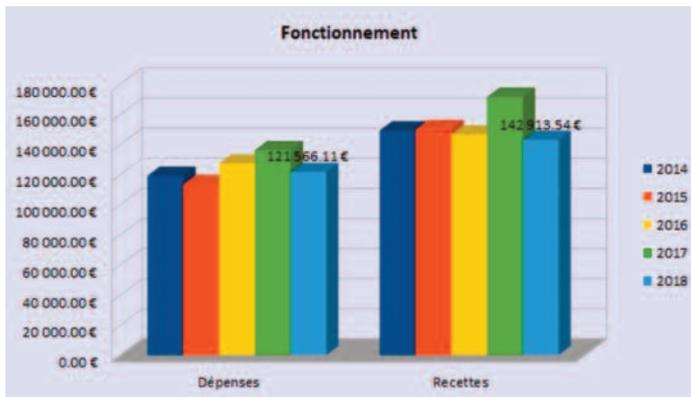
Mariages :

- 23 juin 2018 : Nathalie, Valérie THEMIER et Patrick, Pierre, Noël SAMOUEILLAN
- 22 septembre 2018 : Laurence, Rachel, Adeline DUCHEM et Joël, Lucien, Yves BELINGOU
- 22 septembre 2018 : Marjorie, Colette LARGUEZE et Sébastien, Jean, Michel HERNANDEZ

Décès :

- 4 mars 2018 : CROMBE Joëlle, Paulette, Renée.
- 21 mars 2018 : RIGOBERT Eliane, Marie, Thérèse.
- 24 novembre 2018 : MURAT Jean-Claude.

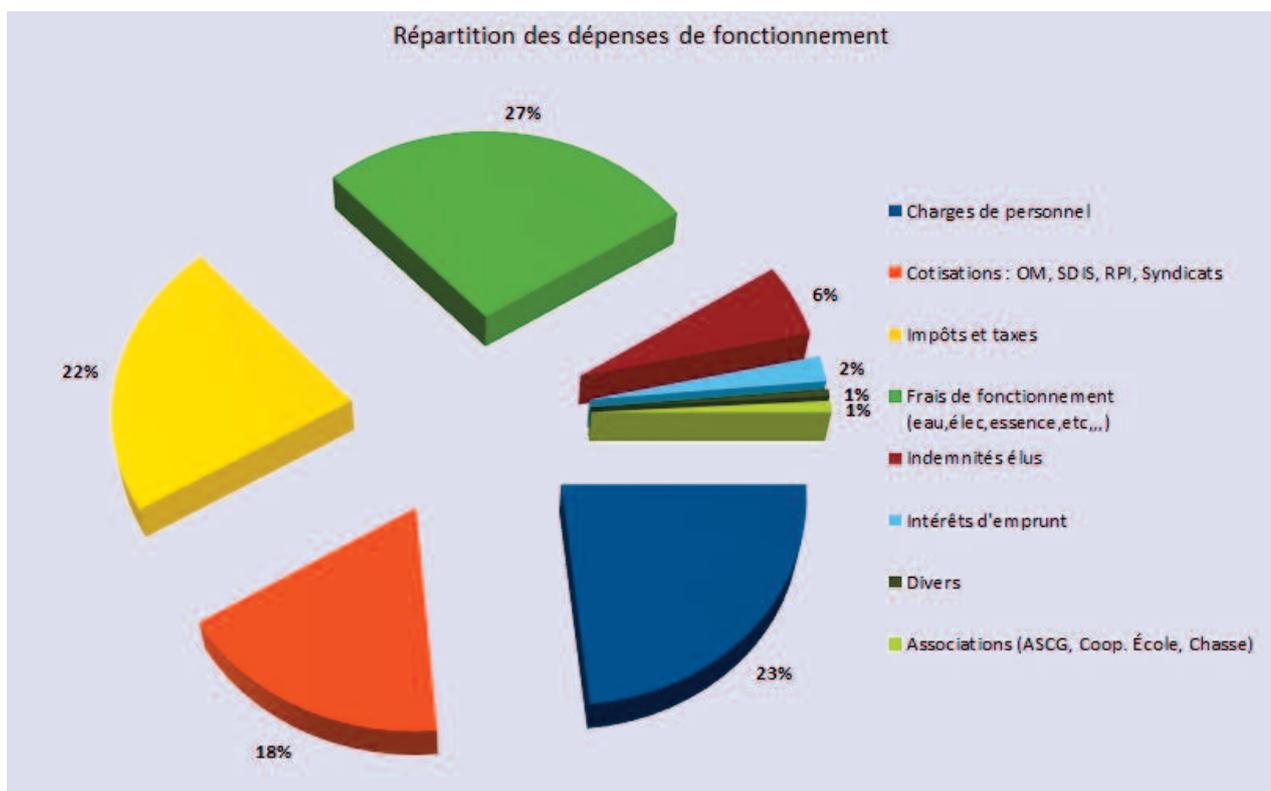
COMPTE ADMINISTRATIF



Le compte de fonctionnement a cette année encore été maîtrisé.

Au compte investissement une envolée des chiffres dû bien sûr à la construction d'un nouvel atelier municipal et l'agrandissement, l'isolation, le changement du mode de chauffage de la salle multi-activités, ainsi que de la mise aux normes de l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Ces chiffres démontrent également un équilibre entre les dépenses et les recettes grâce à un gros travail de montage de dossiers de subventions auprès des différents organismes (Etat, Département, Région, Communauté d'agglomération...).



L'OISEAU - L. Fontan

Cette sculpture en granit Finlandais a été réalisée en taille directe (sans maquette / sans dessin).

Certaines parties sont polies (parties brillantes) les autres restent brutes dans le but d'avoir un contraste de couleurs dans la même matière. La municipalité tient à remercier chaleureusement Lionel Fontan pour cette donation qui entre donc dans le patrimoine Communal.

Lionel qui en plus du monument funéraire et de la sculpture réalise également des plans de travail pour cuisines.





Commémoration du centenaire du 11 Novembre

Derrière leurs noms gravés dans la pierre du Monument aux Morts de Gayan, nous publions les renseignements que nous avons pu retrouver afin de les faire mieux connaître.

Ferdinand Edouard Maumus.

Né le 21 juillet 1891 à Tarbes, de feu Basile Maumus et Marie Duffau. Il était menuisier Incorporé au 88^e Régiment d'infanterie d'Auch, le 10 octobre 1912, il participe au combat contre l'Allemagne dès le 2 août 1914 jusqu'au 28 août suivant, date à laquelle il est présumé blessé et déclaré disparu à l'âge de 23 ans à Haraucourt (08) à cette date par jugement du tribunal civil de Tarbes rendu le 23 mai 1921.

Jean-Louis Abadie

Né le 15 juin 1893 à Gayan, de Jean-Marie Abadie et Jeanne Carrau. Il était cultivateur. Incorporé au 1^{er} Régiment de zouaves le 13 décembre 1913. Blessé, il disparaît le 7 septembre 1914 à Chambly (60). Il avait 21 ans.

Jean-Louis Lacay

Né le 3 février 1889 à Tarbes, fils d'Edouard Lacay et Thérèse Fourtuné. Marié à Gayan le 27 avril 1914 avec Thérèzia Marie Saliès. Il faisait partie du 83^e Régiment d'infanterie. Il est mort pour la France le 10 décembre 1914 à l'âge de 25 ans à Perthes-lès-Hurlus (51) avec l'un de ses compatriotes de Chis.

Comme en 1918 dans toutes les communes de France, les cloches ont retenti à 11 h afin de commémorer la fin officielle des combats après la signature de l'Armistice.

Lors de l'appel aux Morts un hommage a été rendu au travers d'une lecture sur la vie des poilus morts pendant les combats.

Après une Marseillaise émouvante, les enfants de l'école ont lu le souvenir que gardait un témoin de cette journée alors qu'il avait 5 ans.



"Tout à coup les cloches de l'église se mirent à sonner à toute volée, la maîtresse se leva et nous dit : mes enfants la guerre est finie, vos pères et vos frères vont revenir, réjouissez-vous ! Sur le chemin de ma maison, je croisais des groupes en grande discussion. Autant que je me rappelle, si la joie éclatait sur tous les visages, elle restait discrète. Il y avait trop de personnes endeuillées. Mais toutes les maisons étaient pavoisées et je retrouvais ma mère en train de terminer l'arrangement d'un drapeau tricolore."

Jean-Pierre Desplats

Né le 4 juillet 1876 à Gayan. Il faisait partie du 279^e Régiment d'infanterie. Il est mort pour la France le 12 septembre 1916 à l'âge de 40 ans à Cléry-sur-Somme. Disparu, il a été déclaré mort à cette date par jugement du tribunal civil de Tarbes le 23 juin 1920.



Jean-Louis Nabias

Né le 15 mai 1887 à Montaner (64), fils de Jean Nabias et Catherine Hurgues. Son frère Edmond Nabias-Froté est, lui aussi, mort pour la France en août 1914.

Il était maréchal des logis au 118^e Régiment d'artillerie lourde hippomobile. Il est mort pour la France le 27 mai 1918 à l'âge de 31 ans à Pinon (02). Disparu, il a été déclaré mort à cette date par jugement du tribunal civil de Tarbes le 27 décembre 1921.

La version complète de ce travail de mémoire sur :
www.mairie-gayan.fr

Merci à christian Guichot pour son travail de mémoire que vous pouvez retrouver sur le site : www.mairie-gayan.fr

Zéro phyto

Le Zéro PHYTO c'est quoi ?

Qu'impose la réglementation ?

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi de transition énergétique et croissance verte interdit l'utilisation des produits phytosanitaires par les collectivités pour l'entretien des espaces verts et des lieux accessibles au public.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la vente de pesticides chimiques de synthèse est interdite aux particuliers.

Que fait notre commune pour répondre à la réglementation ?

Elle s'engage à ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien du cimetière, des espaces verts, cour de la salle des fêtes, cour de l'école, trottoirs, gîte, l'aire de jeux. Concernant le cimetière, la municipalité a engagé une réflexion pour entreprendre sa végétalisation.

Des méthodes alternatives sont utilisées pour remplacer l'usage des pesticides ; désherbage mécanique, désherbage manuel.

Quelles conséquences pour la commune ?

- Cette nouvelle démarche nécessitera de l'entretien et l'achat d'outils appropriés.
- Une modification de pratiques d'entretien par l'employé communal pour la mise en place de techniques alternatives au désherbage chimique avec plus de temps d'entretien.
- Une présence plus visible d'herbes "folles" sur certains espaces.
- Une modification du paysage ; tontes moins fréquentes, enherbement ou végétalisation du cimetière et des allées, fauche tardive.

Quels bienfaits ?

- Amélioration du cadre de vie.
- Préservation de la biodiversité avec retour d'espèces animales et végétales disparues avec l'utilisation de produits nocifs.

La commune invite tous les habitants à se pencher sur leurs propres pratiques au jardin, à entretenir le trottoir et caniveau devant chez eux sans utiliser de produits chimiques.



LE SAVIEZ-VOUS ?

80 000 tonnes de phytosanitaires sont utilisées par an en France :

70 000 tonnes par les professionnels (agriculteurs...)

8 000 tonnes par les jardiniers amateurs

2 000 tonnes par les collectivités

Au final, on retrouve des pesticides dans **85%** des eaux souterraines donc, en partie, dans l'eau de notre robinet.



Pour suivre l'actualité du village en direct, n'hésitez pas à consulter le site internet de la mairie :

www.mairie-gayan.fr

Questions / Réponses :

Interview de **Benoît JARENO** : animateur du Programme d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI) Adour amont à l'Institution Adour. Tél : 06 38 40 39 98.

Mail : papi.adour.amont@institution-adour.fr

Régis BENIS :

technicien rivière au Syndicat Mixte de l'Adour et de ses Affluents (SMAA).

Tél : 07 84 24 91 43 - Mail : r.benis.smaa@gmail.com



Mairie de Gayan :

Nous avons l'impression que les inondations sur le village sont de plus en plus fréquentes et violentes. Confirmez-vous ces impressions ?

Benoît Jareno : Oui certainement. On le constate également de façon plus globale. Au niveau national également, l'année 2018 a notamment été marquée dernièrement avec les inondations du 15 octobre dans l'Aude avec 15 morts, une centaine de blessés et plus de 220 millions d'euros de dégâts.

Mairie de Gayan : Comment l'expliquez-vous ?

Benoît Jareno : Les raisons sont multiples :

- A l'échelle du bassin de l'Echez, tout comme au niveau national, l'augmentation récente du coût des inondations, est essentiellement due à l'accroissement important au cours des dernières décennies des enjeux vulnérables (populations, biens, activités...) dans les zones inondables, ainsi qu'aux modifications dans les usages des sols (imperméabilisation des sols pour l'aménagement de grandes surfaces, voirie, habitations ... Tous ces sols bétonnés, c'est autant de sols rendus imperméables : l'eau ne s'infiltré plus, elle est canalisée et envoyée dans les cours d'eau ; de même, le drainage agricole et les remembrements agricoles avec suppression de haies et de fossés, participent à l'accélération des écoulements et donc aux phénomènes de crues plus rapides et plus intenses) ;

- Au niveau de l'évolution de la pluviométrie, selon les scientifiques du GIEC, les pluies se sont intensifiées au cours des dernières décennies et continueront de s'intensifier dans le futur sous l'effet du réchauffement global. Il en va de même pour l'augmentation de la fréquence et de la puissance des tempêtes ;

- Dernier point mais qui est tout aussi important, c'est l'entretien des cours d'eau. Il est essentiel de rappeler que l'ensemble des cours d'eau présents sur notre territoire, sont sur des propriétés privées et que chaque propriétaire a des droits et des devoirs. L'entretien du lit et de la végétation des berges est de la responsabilité des propriétaires riverains (articles L.215-14 et L.432-1 du code de l'environnement). Néanmoins, certains travaux sont soumis à déclaration auprès des services de l'Etat, pour cela les tech-

niciciens du SMAA peuvent accompagner techniquement et administrativement les propriétaires souhaitant intervenir sur leur propriété. Certains travaux pouvant porter préjudice à autrui sont toutefois interdits, c'est le cas notamment des remblais ou terres réalisés en berge et/ou en zone inondable, ayant pour conséquence de renvoyer l'eau sur d'autres propriétés. Le SMAA peut également intervenir et réaliser des travaux sur de la propriété privée, avec des fonds publics, mais uniquement lorsque ces derniers présentent un caractère d'intérêt général ou d'urgence. Il faut pour cela qu'une Déclaration d'Intérêt Général (DIG) soit déposée et validée par arrêté préfectoral après enquête publique, ce qui est le cas pour l'Echez et ses canaux sur la commune de Gayan.

Mairie de Gayan : A notre niveau que pouvons-nous faire ?

Benoît Jareno : La commune de Gayan est sensibilisée depuis de nombreuses années aux problématiques d'inondations avec l'adhésion au syndicat de l'Echez qui est devenu à ce jour le SMAA. Différentes interventions sur la commune ont donc déjà été réalisées par ce syndicat de rivière et la commune de Gayan : enlèvement régulier d'embâcles (gros arbres tombés en travers de l'Echez), gestion d'atterrissement (dévégétalisation du dépôt de matériaux situé à proximité du pont départemental entre Gayan et Lagarde pour faciliter les écoulements), réhabilitation d'une portion du canal de l'Escoure limitant ainsi en période de crue, l'arrivée d'eau sur le quartier des sources (historiquement inondé).

D'autres interventions sont d'ores et déjà programmées sur la commune, suite notamment à la visite de terrain réalisée avec les élus après les inondations des 12 et 13 juin dernier. Au-delà des travaux en rivière, il est important de suivre l'évolution de l'Echez en période de crue afin d'anticiper les débordements. Il existe pour cela le site internet Vigicrue (www.vigicrues.gouv.fr) sur lequel il est possible de suivre les niveaux sur la station située en amont de la commune de Tarbes ; de même il est possible d'obtenir davantage de renseignements ainsi que les coordonnées des techniciens de rivière sur les sites suivants www.institution-adour.fr et adouretaffluents.fr

L'art dans la rue

Bernard Brunet, artiste de Bordères, avait mis à disposition une dizaine de ses œuvres réalisées à partir d'anciens outils agricoles afin de matérialiser les étapes d'un safari-photo donnant lieu à un concours ouvert à tous. Les photos primées au terme du safari ont été reproduites sur des supports permettant de les exposer dans le potager public sur la place de la mairie. Pendant que les enfants de l'école réalisaient une fresque sur le mur intérieur de la cour d'école.

Les peintres de l'Amicale de Bordères réalisaient des œuvres sur motif dans les rues et places du village, devant la Marbrerie Lionel Fontan sculptait une nouvelle œuvre en public.



Cyclo-cross

De l'idée à la réalisation...

En début d'année 2018, les jeunes de la JAB cyclisme et compétition, Pierre, Alexis, Loïc, Vincent et Thomas ont eu l'idée de tracer un cyclo-cross à Gayan. Un pari fou, et ambitieux ? Un peu des deux peut-être ? Pourtant ils se sont donnés les moyens, ont imaginé un parcours au sein du village au travers des belles places du village, entre chênes et platanes. Afin de rendre le circuit plus attractif, un parcours technique dans le bois, au bord de l'Echez ce serait super ! Après de nombreuses heures à coups de cisailles pour ôter les ronces, des coups de pioches,

de pelles, de râtaux et aussi des heures de tronçonneuses... du courage et l'envie de bien faire, le résultat est enfin là ! En Août, le tracé imaginé par les jeunes cyclistes est prêt pour accueillir une petite centaine de coureurs le 7 Octobre.

Cette journée fut une belle réussite sportive, les cyclocrosswomen et cyclocrossmen ont répondu présents, mais pas seulement.

Ce fut aussi une belle réussite humaine : la volonté de ces jeunes de créer un cyclo-cross dans le village, l'aide des conseillers municipaux, l'engagement des bénévoles et des membres du club cycliste de la JAB et des habitants de Gayan ont permis l'aboutissement et la réussite de ce projet.

Un grand merci à Solange Larbouse propriétaire du bois et à Lionel Fontan de la marbrerie gayannaise qui a fabriqué et offert le trophée des premières catégories.

Toutes ces personnes ont contribué au succès de ce premier cyclo-cross de Gayan... vivement la seconde édition en 2019.



Expositions Hall de la Mairie

Le hall de la Mairie a accueilli tout au long de l'année les expositions des artistes peintres de Bordères. C'est Patrick Trappani le président de l'association qui très éclectique dans ses sujets, l'est également dans ses techniques, abordant avec le même bonheur l'aquarelle, l'acrylique ou encore l'huile.

Patrick a passé le relais à Germaine Paul lors d'un sympathique et très convivial dévernissage / vernissage.



Germaine qui a su traduire par ses œuvres toutes les émotions qu'elle a toujours éprouvées à l'égard des beautés de son environnement, qu'il s'agisse d'un paysage, d'un visage ou de fleurs.

Puis ce fut au tour de Claudette Couriol d'investir le hall d'entrée pour une exposition estivale de quelques uns de ses tableaux souvent éclatants de couleurs qui ont contribué à illuminer les murs du hall de la mairie.

À peine le temps de décrocher les toiles de Claudette qu'un nouveau peintre installe les siennes. Cette fois, c'est Serge Ribardière, qui signe ses toiles sous son nom d'artiste Rib, qui prend possession des lieux pour deux mois.

Serge peintre autodidacte commença par l'aquarelle, pour évoluer au fil des années vers la peinture à l'huile à laquelle il se consacre aujourd'hui en peignant des paysages, des animaux, des portraits et des natures mortes. C'est Cécile Chalot qui clôtura l'année 2018. Ses sujets de prédilection concernent bien sûr ses chères Pyrénées, la maîtrise à laquelle elle est parvenue lui permet aussi d'aborder les modèles vivants.